

**Procès-verbal de la Régie d'exploitation  
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE 12 OCTOBRE 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson, tenue le 12 octobre 2023 à 10h00, à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine, située au 5465 boulevard Marie-Victorin à Sainte-Catherine.

Sont présents :

M<sup>me</sup> la conseillère : Annick Latour, Ville de Sainte-Catherine

MM. les conseillers : Éric Lecourtois, Ville de Delson  
Jean-Michel Pépin, Ville de Delson  
Sylvain Bouchard, Ville de Sainte-Catherine

Est également présent : M. Philippe Da Silva, directeur général de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson

**121-10-23 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATION DU QUORUM**

Il est proposé par Annick Latour appuyé par Éric Lecourtois d'ouvrir la séance à 10h01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**122-10-23 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

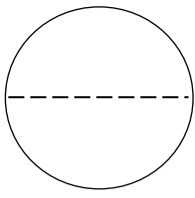
L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroi contrat – Conception et construction du Complexe sportif Delson|Sainte-Catherine
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-Michel Pépin, appuyé par Annick Latour et résolu,

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal de la Régie d'exploitation  
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

**123-09-23**

**OCTROI CONTRAT – CONCEPTION ET CONSTRUCTION DU COMPLEXE  
SPORTIF DELSON|SAINTE-CATHERINE**

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à la Ville de Sainte-Catherine afin d'effectuer l'appel d'offres public sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour le contrat SP23L001 – Conception et construction du Complexe sportif Delson|Sainte-Catherine ;

CONSIDÉRANT la réception de 3 soumissions;

CONSIDÉRANT les 2 soumissions conforme;

CONSIDÉRANT le pointage final obtenu par chacun des soumissionnaires conforme après l'analyse qualitative des soumissions effectuée par le comité de sélection.

Il est proposé par : Éric Lecourtois  
Appuyé par : Annick Latour  
Et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat de Conception et construction du Complexe sportif Delson|Sainte-Catherine au Consortium Lambda | Lainco, soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, au montant total de 35 007 323\$ toutes taxes incluses, représentant la somme de 30 447 770\$ net des ristournes de taxes, lequel montant est inférieur au montant budgété de 30 587 000\$.

D'AUTORISER le Directeur général de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson, ou son absence le président, à signer, pour et au nom de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

DE FINANCER cette dépense par la subvention de 7,5 M\$ obtenue dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV et le règlement d'emprunt 005-23.

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**124-10-23**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**125-10-23**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Jean-Michel Pépin appuyé par Annick Latour de lever l'assemblée à 10h08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Sylvain Bouchard, Président

Philippe Da Silva, secrétaire-trésorier